

Procès-verbal du Comité Social et Economique ordinaire

du vendredi 20 septembre 2024

Date	
Le 20 septembre 2024	Affichage <input type="checkbox"/> Urgent <input type="checkbox"/>

Présents à la réunion	Absents excusés
<p><u>Pour le CSE</u></p> <p>Titulaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✘ Bénédicte BUISINE (Logistique) ✘ Ludovic LAURENS (Logistique) ✘ Stéphanie FERANDELLE (Saint-Quentin) – Mag 18 ✘ Catherine DEMOL (Chambéry) – Mag 395 ✘ Claudia PODDIGHE (Chalon sur Saône) – Mag 152 ✘ Gina SCALERCIO (Noyelles) – Mag 6 ✘ Jolanta TWARDOWSKA (Compiègne) – Mag 1054 ✘ Christophe WACQUIEZ (Englos) – Mag 1012 ✘ Cindy MATON (Bourgoin Jallieu) – Mag 377 ✘ Nadège AUBRY (Saint- Dié) – Mag 1122 ✘ Corinne DELDIQUE (Cambrai) – Mag 103 <p>Suppléants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✘ Gaétane DEWULF (Logistique) <p>Invités :</p> <p>Louis MULLIEZ, Directeur du Contrôle de Gestion Laurine GRABCZAK, Chargée des relations sociales Nikos CHRISTOPOULOS, Responsable du projet Déménagement Zohra CHATER, Responsable de prévention santé sécurité Sandra HARAKE D'AMORE, Responsable Paie-SIRH- Rémunération et avantages sociaux Hélène NAYET, Directrice expérience clients</p>	<p>Titulaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✘ Patricia BETTEWILLER (Siège) – Service Franchise ✘ Sophie ESNAULT (Lille) – Mag 1 ✘ Catherine CARASCO (Compiègne) – Mag 1054 ✘ Joëlle ZIZIC (Cagnes-sur-Mer) – Mag 317 ✘ Caroline SORET (Saint Martin les Boulogne) – Mag 9 ✘ Marie-Hélène DELCROIX (Logistique) ✘ Ida DUFROMONT (Siège) – Service Travaux ✘ Isabelle TARTAR (Béthune) – Mag 20 ✘ Véronique MOREAU (Valenciennes) – Mag 240 ✘ Florence COCHET (Saint-Quentin) – Mag 1208 ✘ Alexandra EBERSOLD (Strasbourg) – Mag 335 ✘ Muriel VAN DEN DRIESSCHE (Armentières) – Mag 26 ✘ <p>Suppléants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✘ Arnaud THIBEAU (Siège) – Service Achats ✘ Orlane ROUZZIER (Epagny) – Mag.1032 ✘ Claire GALLET (Dury) – Mag.61 ✘ Isabelle CAPPOEN (Lille) – Mag.1001 ✘ Anne-Helene DUHAMEL (Montauban) – Mag.130 ✘ Merwan BOSCHER (Aubagne) – Mag.1075 ✘ Laetitia LORTHIOIR (Béthune) – Mag.19 ✘ Sophie PESNEL (Cherbourg) – Mag.1150 ✘ Angelika DI FRAJA (Nice) – Mag.176 ✘ Lili KYOTA (Évreux) – Mag.1073 ✘ Sandrine LE BRET (Auxerre) - Mag.1110 ✘ Mélanie DELANNOIS (Douai) – Mag.13 ✘ Orlane MARY (Sedan) – Mag.380 ✘ Valérie GORAL (Aulnoy) – Mag.243 ✘ Cécille AUGUSTE (Toulon Grand Var) – Mag.172 ✘ Ingrid PELTIER (Antibes) – Mag.174 ✘ Lucie ROSSI (Brest) – Mag.135 ✘ Élodie MARTINEAU (Saint Cyr) – Mag.244

Ordre du jour

1. Point à date sur le projet de déménagement du siège	3
1. Approbation des procès-verbaux de la réunion ordinaire du 29 août 2024 et de la réunion extraordinaire du 29 août 2024.....	4
2. Point d'actualité sur la mise en application de l'accord GEPP du 5 juillet 2024 (commission de suivi, nombre d'adhésions au congé de mobilité, etc.) (Intervention de Mme Laurine GRABCZAK, Chargée des Relations Sociales).....	4
6. Évolution Parc Magasins (rachat, modification, etc.).....	5
3. Information sur le projet SAP Success Factor (Intervention de Mme Sandra HARAKE D'AMORE, Responsable Paie-SIRH-Rémunération et avantages sociaux)	6
2. Consultation sur le projet de Décision Unilatérale relative aux périodes dites « interdites » prévues dans l'accord de substitution relatif à l'aménagement du temps de travail – Réseau	8
3. Présentation des Chiffres, résultats commerciaux et situation à fin août 2024 (Intervention de M. Louis MULLIEZ, Directeur du Contrôle de Gestion)	8
4. Information sur les orientations stratégiques de l'entreprise (Intervention de Mme Hélène NAYET, Directrice expérience clients)	9
5. Questions diverses.....	10
3. Point d'information sur les baies informatiques	11
4. Information sur le lancement des actions santé pour le dernier trimestre 2024 :	12
- Octobre Rose	12
- Campagne de vaccination contre la grippe	13
1. Réclamations individuelles ou collectives	13

La séance est ouverte à 9 heures 05 sous la présidence d'Hélène WECXSTEEN, assistée d'Élodie BOTTEIN.

En l'absence de Véronique MOREAU, Gina SCALERCIO assure le secrétariat de séance.

Attributions Santé, Sécurité et conditions de travail

1. Point à date sur le projet de déménagement du siège

Hélène WECXSTEEN annonce qu'il a été proposé à Nikos CHRISTOPOULOS d'intervenir en séance, dès le matin, pour évoquer le projet de déménagement.

Nikos CHRISTOPOULOS explique que, durant l'été, les équipes ont travaillé sur des sujets techniques, afin de procéder à des appels d'offres pour mettre en œuvre les plans – sur le mobilier et la partie travaux. Ainsi, un DCE (dossier technique sur les aspects électriques, cloisons, etc.) a été envoyé à des entreprises, si bien que la Direction entre désormais dans une phase d'étude des devis et de sélection des prestataires. Il convient de lancer les travaux rapidement, dès la semaine suivante, alors qu'il est encore possible d'attendre quelques semaines pour sélectionner le mobilier. À ce titre, des chaises ont été reçues pour être évaluées et notées par les salariées. Dans le même temps, les travaux démarreront au tout début du mois d'octobre, alors que des visites sont encore réalisées au nouveau Siège avec des salariés ne l'ayant pas encore vu. Les collaborateurs sont satisfaits de ce changement et se réjouissent de la vue et de luminosité, notamment.

Par ailleurs, un questionnaire a été lancé et a permis d'obtenir 150 réponses à date – pour un objectif de 200. Il se concentre sur les aspects de mobilité, mais évoque également des aspects d'aménagement (signalétique, etc.)

Nikos CHRISTOPOULOS fait savoir que Nocibé a récupéré les clés des nouveaux locaux. Pour le moment, la période de mise à disposition anticipée s'applique – le temps de procéder aux travaux –, si bien que Nocibé ne paiera le loyer qu'à compter de 2025.

Nikos CHRISTOPOULOS indique que les locaux seront également occupés par Octopus, une entreprise spécialisée dans l'énergie verte.

Hélène WECXSTEEN rappelle que le questionnaire a été transmis après la réalisation et la diffusion d'une vidéo sur le site. Elle a permis de présenter le site et de donner des tendances sur la décoration et le mobilier. Enfin, elle était l'occasion d'annoncer l'envoi d'un questionnaire à chaque salarié sur la thématique des transports – de manière individuelle. Il s'agissait pour chacun d'autoévaluer sa situation, pour justifier ou non la volonté d'avoir une place de parking, sur la base de critères objectifs. Ce questionnaire était également l'occasion de rappeler la nécessité de s'engager en faveur des déplacements écoresponsables. Enfin, la question du télétravail a également été posée dans le questionnaire, car cela peut impacter le nombre de jours où les places de stationnement seront utilisées. En ce sens, des salariés non prioritaires peuvent indiquer souhaiter vouloir disposer d'une place de parking – quand cela est possible, c'est-à-dire quand elles sont inoccupées par les salariés prioritaires.

Nikos CHRISTOPOULOS fait état de plus de 50 % de réponses reçues.

Hélène WECXSTEEN réaffirme la nécessité pour chacun de répondre au questionnaire. Si un salarié ne répond pas, il sera considéré qu'il n'a pas besoin de place de stationnement.

Deux séries de visites ont déjà eu lieu et les salariés se montrent unanimes quant au caractère exceptionnel de ce nouveau site.

Christophe WACQUIEZ demande si le déménagement aura bien lieu à début janvier.

Nikos CHRISTOPOULOS déplore un léger retard et vise donc une intégration des nouveaux locaux au début du mois de mars, voire à fin février.

Christophe WACQUIEZ souhaite savoir si le déménagement des salariés se fera en une seule phase.

Nikos CHRISTOPOULOS souhaite que l'intégration se fasse dans un laps de temps très court. Toutefois, une intégration aussi massive soulève des questions en termes de DSI. En effet, il faut voir s'il sera possible de déployer le Wifi pour tous les collaborateurs en si peu de temps. L'intégration devrait se faire sur une durée entre deux et cinq jours.

Hélène WEEXSTEEN juge nécessaire de procéder « par vaguelettes », car une intégration en un seul bloc est très complexe en termes d'organisation.

Ludovic LAURENS n'a pas encore visité le site, mais fait état d'un retour positif de la part de ses collègues du Siège. Néanmoins, les salariés s'interrogent sur l'existence d'une zone de chargement/déchargement .

Nikos CHRISTOPOULOS explique que la création d'une place de livraison devant le bâtiment a été demandée.

Christophe WACQUIEZ s'interroge sur la possibilité de placer l'enseigne Nocibé sur l'immeuble.

Nikos CHRISTOPOULOS répond que la ville se montre réticente quant à l'installation d'enseignes sur les bâtiments. Des démarches seront réalisées néanmoins ;

Attributions économiques et sociales

1. Approbation des procès-verbaux de la réunion ordinaire du 29 août 2024 et de la réunion extraordinaire du 29 août 2024

L'approbation des procès-verbaux du 29 août 2024 est reportée.

En marge de l'ODJ, Bénédicte Buisine interroge Hélène WEEXSTEEN sur la présence d'un bus devant le Siège le jour du CSE. Hélène WEEXSTEEN rappelle qu'il s'agit d'une opération organisée dans le cadre du World Clean Up Day, afin de permettre aux salariés d'aller nettoyer la plage de Dunkerque. Par cette initiative, il s'agissait d'inciter les salariés à utiliser le dispositif de mécénat mis en place par l'Entreprise – alors que celui-ci n'est que trop peu mobilisé. Un tel événement permet également de créer des liens entre les salariés.

2. Point d'actualité sur la mise en application de l'accord GEPP du 5 juillet 2024 (commission de suivi, nombre d'adhésions au congé de mobilité, etc.) (Intervention de Mme Laurine GRABCZAK, Chargée des Relations Sociales)

Hélène WEEXSTEEN rappelle que dans le cadre du transfert de l'activité logistique vers le site de Geodis, il a d'abord été proposé aux salariés de transférer leurs contrats de travail vers ce nouvel employeur. Dès lors, 23 salariés ont accepté ce transfert, ce qui est réjouissant. Toutefois, pour les salariés ne pouvant pas prendre part au transfert, un accord GEPP a été conclu – avec la mise en place d'un congé de mobilité.

Laurine GRABCZAK recensait 32 adhésions au congé mobilité à la fin du mois d'août. Dès lors, 22 accompagnements ont démarré à date, alors que certains salariés étaient encore en congé au début du mois de septembre. À compter du lundi 23, 5 nouveaux accompagnements démarreront, puis un autre le 27 septembre, 2 autres le 30 septembre, puis 1 en octobre.

Les consultants se sont engagés à rencontrer chaque salarié au moins deux fois durant le premier mois, l'accompagnement étant adapté en fonction du projet du salarié. De plus, deux ateliers ont été proposés en septembre :

- l'un sur le CRN (ressources informatiques) a mobilisé 15 participants ;
- l'autre sur la préparation théorique à l'entretien d'embauche a mobilisé 13 participants.

En octobre, après sondage des salariés, un atelier pratique de simulation des entretiens d'embauche sera organisé, afin de fournir des clés aux salariés. De plus, dans le mois suivant la fin de l'accompagnement, les salariés pourront encore utiliser le CRN. Pour les projets de création d'entreprise, les consultants font un point avec les salariés et les alertent sur les risques éventuels – en fonction des projets. Ainsi, au total, pour l'entrepôt, 3 consultants sont dédiés, dont l'un spécialisé en création d'entreprise.

À ce jour, l'entreprise recense : 6 demandes de sortie anticipée ; 2 demandes de formation ; 2 dossiers de création d'entreprise. Enfin, des salariés demeurent en cours de réflexion.

La consultante a fait savoir que les collaborateurs s'inscrivaient dans une bonne dynamique pour construire leur projet professionnel. Il se peut qu'une demande de sortie anticipée soit formulée par un collaborateur, ce qui impliquerait une discussion en commission. La prochaine commission, après celle de septembre, se tiendra le 24 octobre 2024.

Bénédicte BUISINE s'étonne du faible nombre de demandes de sortie anticipée.

Laurine GRABCZAK en convient.

Hélène WEEXSTEEN rappelle qu'une date limite pour demander la sortie anticipée était fixée au 20 septembre 2024, afin de procéder aux actions de paie nécessaires.

En outre, d'après les premiers échos, la Direction s'attendait également à davantage de demandes de sortie immédiate – ce qui démontre que les salariés ont compris l'intérêt de l'accompagnement. Le cabinet a su tenir compte des remarques et s'est adapté aux besoins des salariés. Dès lors, les salariés ne demandent la sortie anticipée que lorsqu'ils ont obtenu tout ce dont ils avaient besoin dans le cadre de l'accompagnement.

6. Évolution Parc Magasins (rachat, modification, etc.)

Hélène WEEXSTEEN rappelle que l'Entreprise s'inscrit dans un projet très ambitieux d'ouvertures et de rénovations de magasins. Les ouvertures sont toujours de très belles aventures à vivre, et réjouissent les équipes – malgré l'importante énergie engagée. Les réouvertures permettent également de redonner de l'énergie aux équipes, en donnant le sentiment d'ouvrir un nouveau magasin.

Claudia PODDIGHE explique que Catherine DEMOL a hâte de rouvrir son magasin. Les retours des équipes sont positifs à chaque fois.

Hélène WEEXSTEEN rapporte que les clients félicitent également les salariés pour les nouvelles ouvertures et se félicitent de la qualité des aménagements.

Cindy MATON confirme que les réouvertures n'ont plus les mêmes dimensions que celles qui avaient lieu auparavant – qui conduisaient à des travaux moindres.

Hélène WEEXSTEEN en convient. Les réouvertures ont un effet booster sur l'équipe et les clients. En outre, Nocibé se veut être un acteur local de proximité, avec une clientèle fidèle attachée à son équipe et à son magasin. Concernant le magasin de Tours par exemple, l'agencement du magasin a été revu, ce qui procure un effet « magasin neuf » pour l'équipe et les clients.

Christophe WACQUIEZ souligne que le magasin de V2 est également très beau.

Hélène WEEXSTEEN ajoute que ces travaux sont également l'occasion de tester de nouvelles marques ou expériences.

Nadège AUBRY demande comment les magasins à relooker sont sélectionnés.

Hélène WEEXSTEEN explique qu'un comité d'investissement se prononce sur la base de nombreux critères dont l'âge du magasin, l'environnement concurrentiel, les analyses des directeurs régionaux, etc. Des engagements de chiffres sont également nécessaires pour bénéficier de ces travaux.

Christophe WACQUIEZ craint que ces investissements aient un impact sur la prime d'intéressement.

Hélène WEEXSTEEN rejette l'hypothèse selon laquelle la Direction investirait pour moins verser d'intéressement. Dans ses choix, la Direction doit investir pour assurer l'avenir, ce qui passe par un coup de boost – conditionné à des réalisations de chiffres. La hausse de la rentabilité doit aboutir à la préservation de l'intéressement.

Christophe WACQUIEZ demande si les résultats attendus sont au rendez-vous.

Hélène WEEXSTEEN fait état de bons indicateurs. Néanmoins, le chiffre d'affaires du mois de septembre n'est pas satisfaisant. De plus, les ventes Internet ne sont pas très favorables. Toutefois, tout est mis en œuvre pour terminer l'année fiscale au mieux.

Catherine DEMOL déplore, également, des difficultés de recrutement pour les magasins.

Élodie BOTTEIN liste les fermetures / réouvertures prévues en septembre, à savoir : Bouliac ; Plaisir, V2, Saint-André-les-Vergers, Toulouse – Le Fenouillet, Aix-les-Bains, Angers – Anjou, Chamnord, Bollène, Noyon, Saint-Dizier, Bruay-la-Buissière. Pour octobre, les magasins concernés sont ceux de : Metz – Semécourt, Guérande, Bouliac, Aix-les-Bains. En outre, le magasin de Beauvais – centre commercial sera transféré vers un centre-commercial voisin, à ciel ouvert, avec une surface de vente plus grande et de meilleurs locaux sociaux.

Aucun sujet de rénovation/ouverture n'est à mentionner concernant les franchises.

3. Information sur le projet SAP Success Factor (Intervention de Mme Sandra HARAKE D'AMORE, Responsable Paie-SIRH-Rémunération et avantages sociaux)

Sandra HARAKE D'AMORE explique que, depuis un an, le Groupe souhaite recourir à un outil RH regroupant toutes les informations (recrutement, formation, onboarding, etc.). Le choix s'est donc porté sur SAP Success Factor – alors que SAP est déjà le logiciel de paie de l'Entreprise. Ce système viendra remplacer tous les outils RH des Sièges au sein du groupe Douglas, ce qui permettra une harmonisation entre tous les pays.

Les objectifs poursuivis sont de : recenser de manière fluide la vie RH d'un collaborateur, transformer tous les process pour les aligner avec ceux du Groupe, avoir une expérience moderne des ressources humaines.

La première phase de celui-ci sera lancée prochainement. Ce premier échelon permettra ensuite de déployer l'ensemble des autres avancées. Un tel projet prendra beaucoup de temps pour son déploiement – à compter du 1^{er} octobre 2024. Les équipes IT et SIRH sont en liaison avec le groupe à ce sujet. En ce sens, toutes les données ont été récupérées au 1^{er} septembre pour les intégrer sur Success Factor avant le 1^{er} octobre, puis des actions seront menées pour que SAP Paie et Success Factor communiquent ensemble.

Ludovic LAURENS s'enquiert d'éventuels impacts sur la fiche de paie.

Sandra HARAKE D'AMORE répond qu'elle demeurera inchangée. Il n'y aura pas non plus de changement du portail RH pour les responsables de magasins, pour le moment.

Catherine DEMOL demande sur combien d'années s'étendra le déploiement du projet.

Sandra HARAKE D'AMORE explique que le projet est global, pour faire en sorte d'instaurer une expérience RH fluide. À terme, il était connu que SAP RH ne suivrait pas, si bien qu'il fallait changer de version. Il n'aurait pas été possible de recourir au logiciel Success Factor si le Groupe n'avait pas agi en ce sens.

Toutefois, il faut noter que la Direction a décidé de ne pas communiquer largement au sujet de cette évolution dans un premier temps, dans la mesure où le changement reste concentré au niveau de la paie et des administrateurs RH.

Christophe WACQUIEZ demande s'il ne serait pas possible d'intégrer les adresses mail de chaque collaborateur pour la transmission des fiches de paie.

Sandra HARAKE D'AMORE objecte que les adresses mail sont des données sensibles, d'autant que tous les collaborateurs n'ont pas une adresse mail professionnelle. À date, il n'est donc pas prévu de recourir à ces adresses mail, mais cela est envisagé pour l'avenir probablement sous un autre canal de distribution ou de mise à disposition. En outre, des présentations auront lieu fréquemment en réunion de CSE, d'autant que le sujet impactera tous les services.

Sur le plan du planning de déploiement, une première grande vague aura lieu dans l'ensemble des pays d'Europe sur la thématique « d'employé central », « EC » à compter d'octobre. Puis, une deuxième grande vague concernera la partie compensation et le *performance management*. Au global, il est prévu que le déploiement s'étende sur deux années.

Catherine DEMOL juge ce déploiement rapide.

Sandra HARAKE D'AMORE nuance ce propos. Il faut du temps pour impliquer tous les pays du Groupe, alors que les contraintes légales ne sont pas les mêmes dans tous les pays.

Ludovic LAURENS demande si les fiches de paie resteront au format papier.

Sandra HARAKE D'AMORE le confirme. Cependant, l'objectif à terme est de recourir à un envoi sur e-coffre-fort, ce dont ne dispose pas Success Factor.

Hélène WEEXSTEEN souligne que la France pousse sur ce sujet. Les équipes avaient le projet de lancer une solution « coffre-fort » pour la France au même moment, et le Groupe a dû prioriser le déploiement de , SAP Success Factor qui bénéficie à tous les pays et permet une gestion RH centralisée

Sandra HARAKE D'AMORE en convient. Cependant, les équipes étaient déjà très prises par ce transfert vers EC, ce qui n'aurait pas permis de gérer un e-coffre-fort. En outre, il est souhaitable de pouvoir prévoir rapidement la signature électronique des contrats de travail.

Hélène WECXSTEEN annonce qu'une intervention aura lieu lors de la réunion de CSE de novembre au sujet de l'arrêt de Syriel par Thibaud BOURNISIEN et la solution prévue par le Groupe pour prendre le relais. En effet, de plus en plus, Nocibé s'inscrit dans une démarche d'harmonisation avec le Groupe, sur les aspects matériels et outils, mais aussi sur la manière de concevoir les choses, en termes de concept ou dans le choix des marques proposées. Cela implique des avantages, mais aussi de faire des concessions.

En revanche, Nocibé continuera d'avoir ses propres outils pour la gestion de certains aspects spécifiques et locaux, étant entendu que la DRH Groupe souhaite développer une expérience collaborateur commune à tous les salariés de tous les pays. Une telle démarche est puissante en termes de marque employeur, mais permettra aussi de traiter un large panel de datas. Il s'agira également de développer des parcours d'intégration communs.

Gina SCALERCIO demande si la marque Nocibé sera maintenue.

Hélène WECXSTEEN le confirme. Pour le moment, il n'est pas proposé de changer de nom.

Catherine DEMOL souligne, cependant, que la marque DOUGLAS affiche une certaine puissance.

Hélène WECXSTEEN voit une avancée dans le fait que les salariés ressentent la puissance de la marque DOUGLAS. En l'espèce, il ne faut pas changer de nom subitement, afin de ne pas casser la confiance des clients.

Attributions Santé, Sécurité et conditions de travail

2. Consultation sur le projet de Décision Unilatérale relative aux périodes dites « interdites » prévues dans l'accord de substitution relatif à l'aménagement du temps de travail – Réseau

Élodie BOTTEIN rappelle que le sujet a déjà été présenté lors de la réunion précédente. En l'espèce, la consultation concerne l'année 2025.

Le CSE rend un avis favorable à l'unanimité sur le projet de DUE relative aux périodes dites « interdites » prévues dans l'accord de substitution relatif à l'aménagement du temps de travail – Réseau.

3. Présentation des Chiffres, résultats commerciaux et situation à fin août 2024 (Intervention de M. Louis MULLIEZ, Directeur du Contrôle de Gestion)

Louis MULLIEZ fait état d'un ralentissement du marché durant les mois de juillet et août. En ce sens, durant Q2, le marché des magasins était à +5,6 %, puis à +5,8 % durant Q3 avant de ralentir à +2,8 % en juillet et +1,6 % en août. D'ailleurs, Séphora a également subi ce ralentissement durant l'été. Durant la période à venir, il faudra donc voir si le marché reprend. Concernant Nocibé, l'enseigne a affiché +1,5 % en juillet et +1,6 % en août. Des parts de marché ont été perdues durant le mois de juillet, dans une proportion moindre que durant les mois précédents, tandis qu'en août le nombre de parts de marché était similaire à celui de l'année précédente.

Sur le e-commerce, les niveaux de Q2 étaient de +12 % et de +8 % durant Q3, tandis que Nocibé était en souffrance en deçà de ces niveaux. Durant le mois de juillet, le marché est resté à +10 %, mais a connu un

Attributions Santé, Sécurité et conditions de travail

3. Point d'information sur les baies informatiques

Michaël CLABAUX indique que certains magasins ont reçu une première communication 15 jours plus tôt, faisant état de l'interdiction de se trouver à proximité des baies informatiques. Les magasins n'ayant reçu aucune information en ce sens ne sont pas concernés par l'alerte.

Zohra CHATER rappelle que la baie est l'élément comportant l'ensemble des éléments informatiques. Il apparaît que quatre incidents impliquant ce matériel sont survenus dans différents magasins :

- à Longuenesse, une baie informatique a chuté lors de l'intervention d'un technicien. À l'issue de ce premier incident, le prestataire a été sollicité pour savoir d'où émanait le problème, ce à quoi il a répondu qu'il s'agissait d'un problème isolé ;
- au Mans, la baie s'est désolidarisée du mur après une intervention du technicien. Le sous-traitant a précisé que l'incident aurait pu être causé par le fait que le technicien se serait raccroché à la baie lors d'une chute ;
- le 3 septembre, lors de la campagne de vérification du réseau, à Dreux, la baie est tombée lorsque la conseillère est allée allumer la sono. Cela aurait pu entraîner un accident corporel ;
- le 6 septembre, un événement est survenu à Saint-Grégoire alors que les salariés vérifiaient le matériel.

Dès le premier accident, l'entreprise en charge de la pose des baies a été contactée. Elle a fait savoir via son sous-traitant que le matériel de fixation était le bon, à savoir des matériels pour fixer des objets sur du placo. Dans tous les rapports d'intervention, il a été demandé que toutes les fixations soient mentionnées – ce qui passe par un *reporting photo*.

Après le troisième accident, il a été nécessaire de demander à la société de procéder à une sécurisation des baies. Aussi, par précaution, il a été demandé aux salariés de ne plus s'approcher des baies et au prestataire de se déplacer pour voir si des interventions complémentaires sont nécessaires pour sécuriser le matériel.

Ludovic LAURENS s'interroge sur la pertinence de placer ces baies en hauteur.

Zohra CHATER en convient. Néanmoins, l'agencement des magasins et le manque de place impliquent souvent de placer ce matériel en hauteur. Un rapport d'expertise a été demandé à la société sur les différents modes de fixation.

Cindy MATON rapporte que le technicien, après la pose de la baie, demande aux équipes de signer un document attestant du fait que le technicien a bien testé la qualité de l'accrochage.

Michaël CLABAUX invite les équipes à ne pas signer de tels documents. Le sujet est extrêmement sérieux. Les intervenants en magasin doivent respecter des process et le fait de demander des signatures de ce type n'en fait pas partie. En outre, si des emplacements doivent être redéfinis pour le placement des baies, il faut que cela soit validé par Nicolas DUPONT.

Zohra CHATER ajoute que la pré visite doit permettre de définir l'emplacement, ainsi que les modalités d'accrochage du matériel.

De nombreuses réunions ont été organisées avec le prestataire. Nocibé a exprimé son mécontentement face à la situation et le prestataire propose des solutions insatisfaisantes aux yeux de la Direction. Pour l'instant, les préconisations fournies aux magasins ayant reçu un message sont maintenues – par principe de précaution.

Claudia PODDIGHE demande si les responsables de magasin pourraient avoir un contact avec le Siège pour valider les installations.

Michaël CLABAUX explique que les équipes du Siège pilotent la prestation et valident la conformité des chantiers. À date, il est constaté que les baies ne sont pas suffisamment sécurisées, si bien qu'il a été demandé au prestataire de mettre en œuvre une action pour sécuriser les baies déjà en place.

Cindy MATON rapporte que les équipes peuvent être perdues face au grand nombre de prestataires.

Michaël CLABAUX propose de dresser une liste avec l'ensemble des prestataires devant intervenir et sur quelle thématique. En cas de doute, les salariés doivent contacter Charlotte POISSONNIER.

Catherine DEMOL demande si les nouveaux magasins sont concernés par ces interventions.

Michaël CLABAUX répond que les nouveaux concepts ou nouveaux magasins ne sont pas concernés par ces interventions. La société INTERWAY n'intervient pas dans le cadre des nouveaux concepts qui dépendent d'un autre prestataire.

Deuxièmement, l'emplacement de la baie pose question, mais une localisation au-dessus des bureaux n'est pas forcément pertinente. En outre, il faudra s'interroger sur l'emplacement des sonos, notamment pour éviter que les équipes aient à ouvrir la baie quotidiennement.

4. Information sur le lancement des actions santé pour le dernier trimestre 2024 :

- Octobre Rose

Zohra CHATER liste les différentes actions proposées par l'Entreprise pour sensibiliser les personnels aux différentes démarches de prévention existantes. Ainsi, il est prévu de :

- Tenir 2 ateliers de sensibilisation sur le cancer du sein au Siège ;
- Commander des rubans roses pour les magasins pour soutenir la cause. Cette opération permettrait de générer une somme d'argent qui sera reversée à une association ;
- Proposer, durant la dernière semaine d'octobre, un créneau de maquillage aux femmes souffrant d'un cancer du sein. Cette opération n'aurait lieu que dans la métropole lilloise, dans la mesure où l'association partenaire n'intervient que dans la région.

Laurine GRABCZAK ajoute qu'une telle action avait été proposée durant l'année précédente. La démarche pourrait être élargie en 2025.

Les autres actions proposées sont les suivantes :

- Publier la vidéo du webinaire réalisée avec une infirmière expliquant les symptômes du cancer du sein et les premiers gestes de palpations ;
- Participer à une course (Ruban Rose ou YUL, à Lille), afin de collecter des fonds pour la lutte contre le cancer ou financer des accès à destination des femmes souffrant du cancer du sein.

Catherine DEMOL demande si les équipes peuvent contacter les associations au niveau local. À ce titre, il serait possible de solliciter Odyssea dans les Alpes.

Zohra CHATER juge cette proposition pertinente.

Enfin, la dernière mesure proposée est celle de déployer des dispositifs de communication dans les magasins. Des affiches A3 reprenant les différents signes devant être surveillés et conduire à consulter ainsi qu'un flyer reprenant les étapes d'une autopalpation seront diffusés. En outre, un QR Code permettra de participer à un quiz.

Pour rappel, durant tout le mois d'octobre, les mammographies sont intégralement prises en charge.

- Campagne de vaccination contre la grippe

Laurine GRABCZAK explique que l'épidémie de grippe s'étend généralement sur 4 mois et touche 2,5 millions de personnes. Il a été décidé de renouveler la campagne de vaccination au Siège et à l'entrepôt. À cet égard, le partenariat avec SECUREX a été renouvelé, pour 30 vaccinations sur deux matinées. La vaccination aura lieu dans la salle de soins. Pour le réseau, depuis 2023, toutes les garanties de la mutuelle comprennent la prise en charge de la vaccination – sur la base d'un plafond annuel.

Michaël CLABAUX invite également l'ensemble des salariés à respecter les gestes arrières pour lutter contre les virus hivernaux. À cet égard, le lavage des mains est essentiel.

Zohra CHATER annonce la fin de la campagne des DUER, avec la relecture de ceux des magasins.

Attributions de proximité

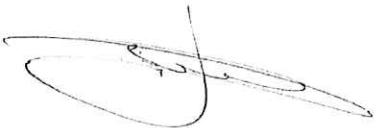
1. Réclamations individuelles ou collectives

Sans objet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14 heures 30.

La Secrétaire adjointe du CSE

Gina SCALERCIO



La Présidente du CSE

Hélène WEEXSTEEN



